Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260918-100926DELIB11-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

# MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

# DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

**ÉTAIT EXCUSÉ :** M Pascal FRENDO.

Mme LE ROLLAND Florence donne procuration à Mme Isabelle ANDRÉO
M Michel OLÉRON donne procuration à Mme Lydie RAMEZ

Secrétaire de séance : M Pascal GODEST.

---

## Délibération 11 — LE PONT LOYER

Les habitants, qui résident le long de la route du lieu-dit « Le Pont Loyer » menant vers Val d'Arguenon Pluduno, ont sollicité Monsieur le Maire pour qu'il constate les désagréments dû aux nombreux passages de véhicules et leurs vitesses excessives.
Cette voie est assez fréquentée et la vitesse n'est pas limitée.
Le radar pédagogique est mis sur cette route pour constater la vitesse.

Monsieur le Maire s'est renseigné sur ce qu'il est possible de réaliser. Il est proposé de mettre 2 panneaux de limitation à 50 et 1 panneau B15 et 1 C18 une priorité de passage pour les véhicules venant de Bourseul.

La commune de Val d'Arguenon Pluduno est prévenue et accepte cet aménagement.

Le Conseil Municipal accepte la mise en place de ces panneaux pour réguler la circulation.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

Secrétaire de séance
M Pascal GODEST

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 16 9 2026

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor